

Plan d'action Zones Humides et Oiseaux Côtiers - PAZHOC

Newsletter # 1

Le Plan d'action et ses objectifs

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en route du Plan d'Action pour les Zones Humides et les Oiseaux Côtiers en Afrique de l'ouest (PAZHOC). Ce Plan d'action est financé par la Fondation MAVVA à hauteur de 5.5 M d'euros pour une 1^o phase de 3 ans. Il répond à la nécessité de faire face aux pressions qui menacent la santé du littoral ouest-africain, ses ressources et sa biodiversité. Le Plan concentre ses efforts sur les principales zones humides entre la Mauritanie et la Guinée-Bissau : Parcs nationaux du Banc d'Arguin et du Diawling, Réserve de biosphère transfrontalière du bas delta du Sénégal, Delta du Saloum et Archipel des Bijagós. Outre les actions destinées à améliorer la gestion des sites, l'accent sera porté sur les oiseaux d'eau migrateurs vis-à-vis desquels ces sites jouent un rôle crucial.

Le PAZHOC vise à renforcer les capacités de toutes les catégories d'acteurs concernés, raison pour laquelle il regroupe 27 partenaires directs qui interviendront dans les domaines de la recherche, de la gestion, du développement, de la communication et du plaidoyer. Un atelier de lancement a rassemblé ces partenaires à Dakar du 10 au 12 avril 2018 pour faire connaissance les uns des autres et de chacun des projets constitutifs du Plan d'action. Il a servi en outre à définir les modalités de pilotage, de collaboration et de synergies, les mécanismes de communication interne et externe.

« Le PAZHOC vise à renforcer les capacités de toutes les catégories d'acteurs concernés »

Les principaux défis à relever

La zone côtière ouest-africaine, véritable colonne vertébrale du développement, subit des pressions considérables de différentes sources : urbanisme, infrastructures, hydrocarbures offshore, pêche, tourisme, transports. L'utilisation de l'espace littoral et de ses ressources se traduit par une dégradation des milieux naturels et des services fournis par les écosystèmes, ainsi que par des conflits d'usage plus fréquents. La diminution des effectifs d'oiseaux d'eau migrateurs qui partagent leur existence entre le nord de l'Europe et l'Afrique de l'ouest, constitue un possible marqueur de cette dégradation. Les impacts du changement climatique viennent ajouter leurs menaces spécifiques à cet ensemble de pressions.



Sommaire

Le Plan d'action et ses objectifs.....	1
Les principaux défis à relever.....	1
Les réponses apportées par le PAZHOC.....	2
Atelier de lancement du PAZHOC.....	3



« Le Plan d'action concentre ses efforts sur les principaux sites d'importance patrimoniale en utilisant les oiseaux d'eau migrateurs comme indicateurs de la santé des écosystèmes. »

Les réponses apportées par les acteurs du PAZHOC

Le Plan d'action concentre ses efforts sur les principaux sites d'importance patrimoniale en utilisant les oiseaux d'eau migrateurs comme indicateur de la santé des écosystèmes. Ses principales composantes sont :

Une recherche scientifique axée sur la compréhension du fonctionnement écologique des zones humides côtières et de leur importance pour les oiseaux d'eau. Cette composante a la particularité d'être collaborative et participative : elle fait intervenir des *universités et laboratoires de recherche* européens du Portugal et des Pays-Bas qui vont former des chercheurs et techniciens des pays d'accueil et travailler avec la participation des communautés locales afin d'intégrer leurs savoirs empiriques.



Ces laboratoires sont en liaison avec des réseaux qui étudient les oiseaux au long de leur voie de migration ce qui favorisera le rattachement des sites africains aux efforts internationaux de conservation.

Principaux partenaires : Université d'Aveiro et de Lisbonne (Portugal), Université de Groningen et Institut Océanographique NIOZ (Pays-Bas) ; Universités de Nouakchott, de St Louis, de Dakar et de Bissau.

Les implications en matière de gestion des sites sont confiées aux institutions nationales ayant compétence en matière d'aires protégées et de biodiversité. Ce sont elles qui constituent le centre de gravité des efforts consacrés aux

zones humides prioritaires. Elles intègrent les résultats de la recherche dans leurs plans de gestion, coordonnent la mise en œuvre du Plan d'action sur le terrain y compris au plan logistique, établissent des plateformes d'échange entre les acteurs et avec les populations résidentes des aires protégées, développent des actions de communication et de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des milieux naturels dans les planifications nationales.

Un accent particulier est porté sur l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées de Guinée-Bissau en raison de l'importance de l'archipel des Bijagós pour les limicoles et le faible niveau de connaissances dont nous disposons sur ce site.



Principales Institutions : Parc National du Banc d'Arguin, Parc National du Diawling, Direction des Aires Protégées du Littoral (Mauritanie) ; Direction des Parcs Nationaux, Parc national de la Langue de Barbarie, Parc national du Delta du Saloum (Sénégal) ; Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP).

Des ONGs internationales exercent des responsabilités transversales au sein du Plan d'action. BirdLife international va développer un axe de recherche, suivi, gestion et conservation spécifique aux oiseaux marins côtiers et appuyer le renforcement des ONGs nationales compétentes en la matière. Son expérience et son audience internationale seront mises à profit pour les opérations de communication et de plaidoyer, ainsi qu'en matière d'éducation et de développement local.



Wetlands International, qui organise les recensements d'oiseaux d'eau à l'échelle internationale, aura la responsabilité de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des réseaux nationaux de protection des oiseaux. Des observateurs seront formés aux techniques de recensement, analyse et gestion des bases de données ainsi que des implications pour la conservation des sites. Wetlands participera également aux efforts de liaison avec les réseaux internationaux.

Les ONGs nationales partenaires seront impliquées dans les activités de terrain en lien avec la protection des sites et des oiseaux, l'éducation et la communication environnementale au niveau local et national, ainsi que pour les initiatives de développement. Le plan s'appuie sur leur connaissance du terrain et des acteurs locaux. Il constitue en retour une opportunité pour renforcer leurs capacités dans ces différents domaines.

Principales ONGs nationales impliquées : Nature Mauritanie ; Nature Développement Communautés- NCD et Nebeday (Sénégal) ; Tiniguena, Palmeirinha et Organisation pour la Défense des Zones Humides – ODZH (Guinée-Bissau).

Les Communautés locales présentes sur les sites seront des partenaires directs du Plan d'action. Elles contribuent aux efforts de connaissance, à la définition et à l'application des mesures de gestion, au suivi des de certaines espèces-clés, à la surveillance des territoires. Elles sont concernées par les actions d'éducation et de communication et mettent en œuvre des activités de développement le cas échéant.

Le Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) est un partenaire majeur du Plan d'action. Il assume plusieurs responsabilités transversales en matière d'animation, de coordination, de communication et de plaidoyer. Son Unité de Coordination sera chargée de faciliter la communication entre les 27 partenaires directs du Plan d'action et de construire des synergies au niveau régional et international en faveur des objectifs du Plan d'action.

« Les Communautés locales présentes sur les sites seront des partenaires directs du Plan d'action »



Atelier de lancement du PAZHOC

L'Atelier s'est déroulé à Dakar du 10 au 12 avril en présence des principaux partenaires du Plan d'Action. Chacun d'eux a présenté le contenu de la composante dont il a la responsabilité permettant ainsi à tous de mieux comprendre leur

position respective au sein de l'ensemble. Le cadre logique du projet a fait l'objet d'une révision. Les aspects relatifs à la gouvernance du Plan d'action, à la coordination, l'animation et la communication ont été largement abordés.



Un Comité de pilotage se réunira une fois par année sur l'un des sites prioritaires et sera l'occasion d'effectuer un bilan périodique et de planifier les activités pour l'année suivante. On cherchera à cette occasion à réunir l'ensemble des partenaires et de profiter de l'évènement pour organiser des opérations de communication, de plaidoyer et de formation. Il est prévu que le prochain CP ait lieu dans l'archipel des Bijagós à la fin janvier 2019.

L'Atelier a été l'occasion de présenter le site internet consacré au PAZHOC (<http://zonecotiere.prcmarine.org>) et de discuter

des différents moyens de communication entre les partenaires et vis-à-vis de l'extérieur. Cette newsletter a vocation à paraître trimestriellement et vous tiendra informé des réalisations du Plan d'action. La qualité de la communication dépendra des informations qui seront communiquées par les acteurs et nous vous engageons par conséquent à nous faire part de vos initiatives dès lors qu'elles concernent la zone côtière ouest africaine, les sites prioritaires ou les oiseaux d'eau.

« La qualité de la communication dépendra des informations qui seront communiquées par les acteurs du Plan d'Action »



Ce plan d'action est mis en œuvre avec l'appui financier de la fondation MAVA



Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine
 Complexe Sicap Point E, Avenue Cheikh Anta Diop, Immeuble A, 2^{ème} étage,
 Dakar Sénégal - Tél : +221 33 869 02 87 • www.facebook.com/prcmarine
 Twitter : @prcmarine • prcm@iucn.org - <http://zonecotiere.prcmarine.org>

Partenaires de mise en œuvre



Wetlands INTERNATIONAL

DIRECTION DES PARCS NATIONAUX - SENEGAL